

Réponse du Conseil administratif du 1^{er} février 2023 à la question écrite du 30 mars 2022 de M. Rémy Burri: «Quel avenir pour les arbres de la Servette?»

TEXTE DE LA QUESTION ÉCRITE

Depuis quelques mois, les grilles en fonte, qui protégeaient les pieds des arbres le long de la rue de la Servette ont été retirées.

A la place de ces grilles en fonte sont apparues des barrières entourant les arbres et empêchant de fouler la terre au pied des arbres.

Le retrait de ces grilles en fonte a donc fait apparaître la couronne des arbres et des cavités dans les fosses accueillant ces arbres.

Sans les grilles en fonte qui protégeaient les racines des arbres et renaient les déchets, les pieds des arbres de la Servette se voient ainsi envahis de déchets urbains de toutes sortes, phénomène qui de toute évidence ne favorisera en rien la vitalité et la croissance de ces arbres.

De plus avec le retrait de ces grilles, le pied du fût des arbres se trouve en dessous du niveau du trottoir et risque avec le temps de se voir «enterrer» par des débris urbains, ce qui risque de nuire gravement à leur croissance, voire même de condamner ces arbres.

Ainsi je souhaite savoir si des mesures sont prévues pour éviter que ces arbres ne souffrent, voire même ne meurent de ces nouveaux aménagements.

- Quelles mesures sont prévues pour éviter que les déchets urbains ne comblent les fosses de ces arbres?
- Est-il au moins prévu de combler de matière végétale les creux devenus apparents avec le retrait des grilles en fonte?
- Quelles mesures sont prévues pour éviter que les pieds des arbres ne soient finalement enterrés par des déchets urbains?
- De plus je souhaiterais savoir ce qu'il est advenu des grilles en fonte retirées des pieds des arbres.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Plantés en 2002 dans le cadre des travaux d'installation du tram, les arbres de la rue de la Servette ont été installés dans des fosses recouvertes de grilles

d'entourage encerclant le tronc de près, sans barrière de protection en hauteur. La surface des grilles au niveau du trottoir autorisait le passage piéton, l'installation de terrasses et le stationnement de deux-roues.

Avec le temps, le développement des troncs a atteint la limite du cercle métallique intérieur de la grille. Afin de libérer de l'espace pour le tronc et d'offrir une meilleure protection aux arbres, les grilles ont été retirées et une barrière circulaire haute a été installée sur le pourtour extérieur de l'entourage. Les grilles ont été recyclées en matière première, via une entreprise spécialisée.

Cette intervention a mis en lumière une situation problématique: la finalisation rapide du chantier n'a pas laissé le temps au substrat de foisonner, entraînant avec le temps un enfoncement conséquent de la motte et créant un vide important entre la grille et la base de l'arbre. Les grilles fixes empêchaient le nettoyage des déchets, non visibles, qui s'accumulaient dans l'espace libre. Suite au retrait des grilles, les incivilités liées aux déchets ont augmenté et sont clairement visibles.

Pour y remédier, les fosses ne peuvent pas simplement être comblées car le collet des arbres doit rester hors de terre: l'utilisation d'un remblai en pouzzolane, roche volcanique légère et aérée, a autorisé le comblement d'un plus grand volume sans enterrer le collet. Un espace résiduel persiste tout de même, mais son nettoyage est facilité par sa moindre profondeur.

Ce nouvel aménagement des entourages d'arbres de l'alignement de la rue de la Servette a permis d'en faciliter l'entretien, de renforcer la protection des arbres et d'assurer leur pérennité.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le vice-président:
Alfonso Gomez